

ÎLE CALLOT

- ▣ **Typologie** : îles et îlots
- ▣ **Nom** : partie nord de l'île Callot
- ▣ **Commune concernée** : Carantec
- ▣ **Actes et dates de classement** : décret du 23 septembre 1983 et arrêté du 18 mai 1984
- ▣ **Critères de classement** : pittoresque, scientifique et historique
- ▣ **Surface** : 348,96 ha
- ▣ **Statut de propriété** :
 - Conseil général
 - communal
 - privé
- ▣ **Existence d'autres mesures de protection ou de gestion sur le site** :
 - sites Natura 2000 (Directives habitats et oiseaux)
 - monument historique classé : clocher de la chapelle Notre-Dame-de-Callot
- ▣ **Existence d'un site classé, inscrit ou d'une ZPPAU(P) contigu(s)** : zone de protection au titre des articles 17 et 18 de la loi du 2 mai 1930 sur la partie sud de l'île Callot

▼ Depuis les points hauts de l'île, des panoramas sur un domaine public marin constellé d'écueils, d'îlots et d'îles.

Description

Le classement porte sur l'extrémité nord de l'île et sur l'intégralité du domaine public maritime insulaire sur une largeur de 500 mètres.

L'extrémité nord de l'île comprend deux parties réunies par un isthme sableux, étroit et bas. La première, la plus étendue, est dominée par le point culminant de l'île où a été édifiée la chapelle Notre-Dame-de-Callot. Ce point haut plonge brutalement côté sud en dehors de la zone protégée, mais se prolonge à l'inverse par un long versant régulier vers le nord, marqué par le maintien de cultures légumières et de quelques prairies. Des secteurs circonscrits sont envahis par la fougère aigle, l'ajonc ou par des ronciers, et quelques boisements de cyprès et de pins cloisonnent l'espace.



▲ La chapelle Notre-Dame-de-Callot et son clocher orné d'une galerie à balustres, desservie à partir d'une tourelle cylindrique.

◀ L'île Callot : des paysages marqués par les cultures légumières, avec un point d'appel visuel omniprésent : le clocher de la chapelle.

n°1





La chapelle reconstruite au début du XIX^e siècle est remarquable pour son clocher daté de 1672. Elle s'inscrit dans un espace engazonné où a été érigée une croix en granite. Au nord-est de la chapelle, deux habitations ont été construites en bordure du littoral. Agrémentées de jardins aux essences horticoles, elles sont ceinturées d'alignements de résineux, qui les dissimulent.

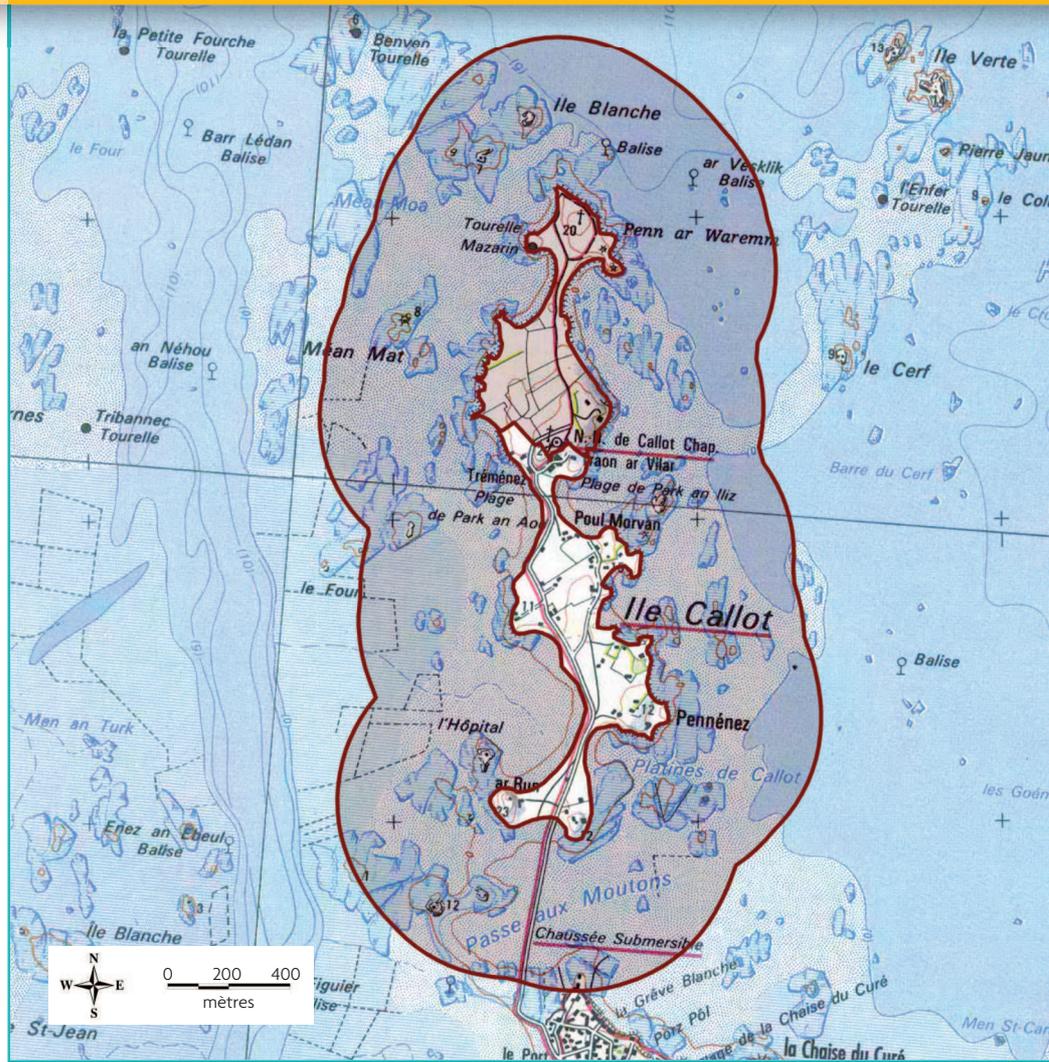
Ce secteur de l'île est parcouru par un large chemin central orienté nord-sud et par un sentier littoral continu sauf au droit des deux propriétés bâties.

La seconde partie de l'île, au nord, présente une forme de croix. Les extrémités des trois branches correspondent à des appointements rocheux élevés, d'où émergent des boules granitiques imposantes. Leur position dominante permet des panoramas de grande ampleur sur l'île Callot vers le sud et sur la baie de Morlaix. L'extrémité la plus septentrionale est équipée d'une table d'orientation. Le point haut le plus occidental accueille deux pierres levées peintes en blanc et servant d'amer.

Ces points hauts sont colonisés par une végétation basse alors que le reste de cette seconde partie de l'île est le domaine de la lande à ajoncs, de la fougère aigle et des ronces. Le sentier central qui permet d'accéder directement à la table d'orientation et le sentier littoral sont ainsi les seuls cheminements pouvant être empruntés pour découvrir cette partie de l'île.

En dehors de l'isthme qui correspond à un cordon dunaire, le trait de côte de l'île est une succession de falaises de 4 à 5 mètres, taillées dans des dépôts quaternaires et souvent soumises à l'érosion, et de blocs rocheux accumulés.

Le domaine maritime classé comprend un estran, très étendu à l'ouest et plus réduit à l'est, alternant criques sableuses, vastes zones sablo-graveleuses et platiers rocheux. L'ensemble est constellé d'îlots émergeant à marée haute et présente au sud un système complexe de flèches de sables et de galets. Une seule de ces petites îles accueille une construction. Cet espace marin protégé est l'objet de plusieurs usages : ostréiculture à l'ouest, pêche à pied, mouillages dans les criques abritées et à l'est de la chaussée submersible qui relie l'île Callot à la pointe de Carantec.



Diagnostic

L'île Callot est profondément marquée par l'omniprésence du milieu marin : nombreuses criques, isthmes, points hauts offrant des panoramas sur la baie de Morlaix. Mais de façon concomitante, la partie nord de l'île offre des ambiances terriennes avec des espaces ouverts voués aux cultures légumières. Enfin un relief marqué autour de points hauts localisés, l'émergence sur l'île et sur la partie supérieure de l'estran de boules granitiques imposantes et des formations végétales diversifiées sont autant de facteurs contribuant à la qualité du paysage du site classé. De même, le domaine public maritime protégé se démarque par une grande diversité morphologique : chapelets d'écueil, îles, îlots... L'ensemble présente un bon état général de conservation.

Enjeux - Orientations

- ▣ **Conserver le caractère naturel du site et maîtriser le développement des espèces horticoles invasives.**
- ▣ **Maîtriser l'évolution du bâti inclus dans le site classé.**
- ▣ **Conforter le maintien de l'agriculture et des paysages associés.**
- ▣ **Mettre en œuvre les orientations de gestion définies par les documents d'objectifs des sites Natura 2000 (Directives habitats et oiseaux).**